

Lancement d'une vaste campagne de sensibilisation

Les stations de ski appellent à la prudence pour accroître le plaisir en montagne

Terrebonne, le 17 janvier 2024 – La bordée de neige du dernier week-end signifie le retour en grand nombre des amateurs de ski et de planche à neige dans les stations de ski du Québec. Cet afflux de visiteurs est certes bien accueilli par les exploitants des stations de ski du Québec qui constatent que la saison est maintenant lancée en force dans les montagnes du Québec. L'arrivée d'un plus grand nombre d'amateurs de sports de glisse sur les pentes enneigées du Québec coïncide toutefois avec deux incidents graves qui sèment la consternation au sein de l'industrie et qui attristent toute la communauté de skieurs et planchistes du Québec et les autorités gouvernementales. Les récents incidents nous rappellent donc l'importance d'adopter de bons comportements en montagne pour profiter de façon sécuritaire des plaisirs d'hiver et accroître les plaisirs en montagne. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) rappelle qu'elle a lancé le 15 janvier dernier une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les stations de ski ayant pour thème « Bon skieur, bon joueur ». Le tout s'échelonne jusqu'en février prochain.

Rassemblant des thématiques variées allant de l'utilisation des remontées mécaniques au Code de conduite en montagne, le port du casque, l'ajustement des fixations, en passant par la signalisation et les consignes associées aux parcs à neige, cette campagne a pour objectif de rappeler aux adeptes des sports de glisse les règles de conduite et les bons comportements à adopter en station de ski.

En plus d'une campagne d'affichage et de contenu numérique, les skieurs et planchistes pourront mesurer leurs connaissances sur une foule de sujets en répondant à un jeu-questionnaire en ligne. Une page web [Sécurité](#) sur le site maneige.ski a été créée afin de regrouper toutes les actions de sensibilisation et de diffuser les informations pertinentes de manière simple et concise.

Une responsabilité partagée

« La sécurité est une responsabilité partagée entre les stations de ski et les visiteurs », affirme Yves Juneau, président-directeur général de l'Association des stations de ski du Québec. L'ASSQ déploie depuis des années des actions concrètes sur la sensibilisation à la sécurité en station de ski. « L'utilisation accrue des médias sociaux met en lumière des comportements inappropriés, tels que la consommation de drogue ou d'alcool ou encore l'oubli d'abaisser les barrières de sécurité dans les remontées mécaniques », précise M. Juneau. « C'est pourquoi nous avons décidé cette année d'accroître nos actions de sensibilisation à la lumière d'incidents qui préoccupent les exploitants de centres de ski », a-t-il ajouté.

Parmi les actions entreprises dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, plusieurs capsules informatives sur l'utilisation sécuritaire des remontées mécaniques ont été tournées avec le soutien de la Régie du bâtiment du Québec :

- [Télésièges](#)
- [Remontée de surface "T-Bar"](#)
- [Tapis magique](#)
- [Télécabines](#)

Ces actions s'ajoutent à la Tournée maneige qui se déploiera dans 15 stations de ski à compter du prochain week-end ainsi qu'à la campagne de promotion du port du casque et d'initiation aux sports de glisse.

L'ASSQ invite donc les skieurs et planchistes à profiter des conditions de neige exceptionnelles dans les stations de ski du Québec, tout en demeurant vigilants.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Regroupant 75 stations de ski québécoises, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif qui représente et défend les intérêts des stations de ski membres, qui fait la promotion de la pratique des sports de glisse et qui améliore la qualité du produit ainsi que la performance des stations. Établie dans l'industrie du ski depuis plus de 40 ans, son mandat de développement de la relève de skieurs et planchistes au Québec est réalisé principalement grâce à la vente de produits de financement tels que le Ski Passe-Partout. Annuellement, ce sont plus de 50 000 jeunes qui sont initiés aux sports de glisse grâce aux divers programmes de l'ASSQ.

- 30 -

Source :

Sophie Leblanc-Leroux

Coordonnatrice aux communications numériques

Association des stations de ski du Québec (ASSQ)

media@assq.qc.ca

450 765-2020

www.maneige.ski

Photo: Campagne de sensibilisation « Bon skieur, bon joueur »

